



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du Pôle Territorial
des HAUTES TERRES D'OC**

<p>Nombre de membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En exercice : 18 • Qui ont pris part à la délibération : 15 	<p>L'an deux mille vingt-deux, le sept mars à dix heures trente, le comité syndical du Pôle Territorial des Hautes Terres d'Oc, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Vialavert (LE BEZ).</p>
<p>Date de convocation :</p> <p>28 février 2022</p>	<p>Etaient présents :</p> <p>- Pour la C/C Sidobre - Vals et plateaux : Christine BERNOT, Christine CALVET, Gilles COMBES, Jean-Marie FABRE, Jean-Claude GUIRAUD, Brigitte PAILHE-FERNANDEZ, Françoise PONS et Alain RICARD</p> <p>- Pour la C/C des Monts de Lacaune et Montagne du Haut-Languedoc : Pierre BAILLY, Robert BOUSQUET, Marie-José BROUSSE, Alain CABROL, Francis CROS, Jim RONEZ et Anne-Lise SAUTEREL</p> <p>Absents excusés : André CABROL, François BONO et Daniel VIDAL.</p> <p>Alain CABROL a été désigné secrétaire.</p>

[Délibération N° 2022-11 – Convention CEP](#)

Monsieur le Président informe l'Assemblée que le PETR des Hautes Terres d'Oc est lauréat de l'appel à projet lancé par l'ADEME Occitanie « Conseil en Energie Partagé » (CEP).

Le PETR des Hautes Terres d'Oc bénéficiera d'un financement pour un poste de chargé de mission « Energies » et pour des frais liés. Le financement s'élève à 24.000 € par an, pendant 3 années.

Après en avoir délibéré, sur proposition du Président, le Comité Syndical, **à l'unanimité :**

AUTORISE le Président à signer la convention CEP et tous actes afférents à cette opération

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Brassac, le 7 mars 2022

Le président,
Jean-Marie FABRE.

